



Couilly Pont-aux-Dames

L'écho du village

Bulletin municipal



Automne 2020

N° 46



LA MAIRIE

46 Rue Eugène Léger
77860 Couilly Pont-aux-Dames

Téléphone : 01.60.04.02.24

Télécopie : 01.64.63.53.19

Site : <http://couillypontauxdames.fr>

Page Facebook : Couilly Pont Aux Dames

Messagerie : mairie@couillypontauxdames.fr

Horaires d'ouverture :

(hors période Covid)

Lundi, mardi et jeudi :

De 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 17h30

Vendredi :

De 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 18h30

Mercredi et samedi :

De 9h00 à 11h30

POLICE MUNICIPALE

06.80.47.29.19



SOMMAIRE

L'Edito	p.3
Présentation des Elus	p.4
Communication	p.5
Les travaux.....	p.6-7
Urbanisme.....	p.8
Aménagement.....	p.9
Les associations.....	p.10
Actualités.....	p.11
Le C.C.A.S.....	p.12
Les déchets.....	p.13
Messages aux habitants.....	p.14
Patinoire.....	p.15
Agenda.....	p.16



LES DÉCÉS



LES NAISSANCES

GALLOIS FARIA Adénora	24/01/2020
MOUHOUCHE PERIERS Ilés	09/03/2020
FESSARD Anaya	11/05/2020
GONCALVES Diego	03/05/2020
NISARD Lylah	09/06/2020
TOURAIIS Alix	01/07/2020
BEAUCOURT Lyam	27/08/2020
ANKOUDOVITCH Elena	28/08/2020
BOUDEN Owen	24/09/2020

LES MARIAGES

CHALI Lina / DI NOTO Angelo	07/03/2020
BOCHER Lucas / PIERRE Claire	11/07/2020
IZAC Simon /ORBEM Aline	19/09/2020
RADE Laurent / ZEMMOURA Wahiba	19/09/2020

GEREMIA Odette	25/01/2020
GAUTHÉ Odette	04/02/2020
ALLWRIGHT Sydney	16/02/2020
DUMONTIER Georges	11/03/2020
ROUX Michel	16/03/2020
CHAVAROT	07/04/2020
SCHAELE	03/04/2020
SCHIA Léo	23/04/2020
BIRRAUX Daniel	13/04/2020
SIMON Elisabeth	23/04/2020
MYLLE Yvette	01/05/2020
ESNAULT Georgette	02/05/2020
MILLOT Marie	01/05/2020
BOYEAU Jeannine	24/06/2020
DEBONNE Simonne	03/07/2020
PRINCE Jeanne	29/07/2020
OVERWATER Liliane	31/07/2020
DEVIE Jean-Claude	13/08/2020
BAILLY Hélène	22/08/2020
PIEDÉLOUP Jeanne	25/08/2020
QUEMON Jeannette	31/08/2020
GUILLOU Stéphanie	21/08/2020
MONTEIL Maurice	03/09/2020
PARIS Louis	06/09/2020
REDON André	10/09/2020



L'EDITO DU MAIRE

2020 : l'année de tous les dangers, agissons ensemble !

Chères colliaciennes et chers colliaciens,

L'année 2020 restera dans les annales comme une année terrible et éprouvante à bien des égards. Confronté à une crise sanitaire sans précédent dans notre époque contemporaine, le pays et tout le système économique dans lequel nous vivons se trouve ébranlé.

Forcés de ralentir (c'est un euphémisme) l'activité, forcés de limiter ce qui au bout du compte est un besoin viscéral chez l'Homme, sa vie sociale, nous percevons déjà les effets économiques sur bon nombre de sociétés, avec à la clé une potentielle marée de fermetures d'Entreprises et dans leurs sillages, un cortège inédit de licenciements.

Et comme si cela ne suffisait pas, notre société est attaquée dans ses fondements, sur ce qui fait le ciment et le liant entre les groupes de populations ; je pense à toutes ces victimes d'attentat comme à Nice et bien évidemment à ce professeur d'histoire qui ne faisait finalement que son métier : Monsieur Samuel Paty.

Cet édito n'est pas le lieu d'énoncer des griefs contre les institutions du pays, car face à ce à quoi nous sommes confrontés, c'est bien dans l'unité et le « tous ensemble », dans le respect de nos principes républicains, que nous nous en sortirons : le triptyque « liberté, égalité, fraternité » prend tout son sens !

C'est ensemble que nous devons être intransigeants devant les comportements et les idéaux politiques qui veulent mettre à bas nos principes sociétaux : la laïcité, la liberté d'expression, mais aussi la tolérance. C'est ensemble que nous devons lutter contre ce virus qui a tant d'impacts sur nos vies, tuant chaque jour des centaines de personnes en France ; nous obligeant à réduire nos activités et pour certains à tout perdre ! Ce sera enfin ensemble que nous nous devons demain d'agir pour redresser le pays, nous engager collectivement pour payer cette dette abyssale que notre pays contracte chaque jour pour limiter la casse économique et sociale. Si les français ne parviennent pas à préserver ce « ensemble », et si nos gouvernants ne prennent pas les mesures adéquates pour nous guérir et guérir la société des dangers listés ci-dessus, alors je crains fort que le prix soit in fine beaucoup plus lourd qu'une dette financière : c'est « autre chose », une autre société vers laquelle nous risquons de dériver, et où hélas, la vie « à la française » qu'on nous envie tant, risque d'être révolue.

A notre échelle communale, nous nous engageons depuis plusieurs mois, souvent en silence, mais tournés vers les personnes qui en ont besoin, pour les aider. Je pense aux personnes âgées si exposées au virus, mais désormais, c'est assurément vers les victimes sociales de cette crise qu'il nous faut aussi agir. Il est clair que le nombre de familles qui auront besoin de soutien va croître, il est clair que plus que jamais, nous devons être en écoute active sur les situations difficiles qui surgiront, et nous devons, grâce à l'action sociale, veiller à ce qu'aucune famille ni personne ne soit seule ! Nous connaissons déjà des familles où tout le monde a perdu son travail... Signalez-nous toute personne, toute situation qui requerrait une intervention de la municipalité. Ne laissons personne de côté, c'est aussi cela être ensemble ; même si nous savons que c'est compliqué de le faire, osez venir vers nous si cette crise vous amène à des situations difficiles !

A quelques jours de Noël et du jour de l'an, dont nous ne savons pas encore si nous pourrons les fêter en famille au moment où je m'adresse à vous, ce mot « ensemble » résonne dans toute sa dimension. Je ne peux me résoudre à ce que nous ne parvenions pas à aider toutes celles et ceux qui en ont besoin, et à être avec elles, pour les soutenir.

En anticipation, et avec en tête les phrases que je viens d'écrire qui forcément donne une note particulière à cette période censée être une période de fêtes, je vous souhaite au nom du conseil municipal, et de tout le personnel communal une bonne fin d'année 2020 et en nous souhaitant une belle et heureuse année 2021.

Jean-Louis VAUDESCAL

Pour rencontrer les élus :

- M. le maire reçoit en mairie les lundis matins ainsi que le soir, sur rendez-vous.
- L'ensemble des adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous.

Dans tous les cas, appelez en mairie au 01.60.04.02.24 ou contacter par mail à mairie@couillypontauxdames.fr

PRESENTATION DE LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Les conseillers municipaux ont été élus lors des élections municipales du 15 mars 2020. Toutefois, à cause du confinement, il a fallu attendre la tenue du second tour des élections municipales pour installer le nouveau conseil municipal.

Cette nouvelle équipe a donc été investie le 5 juillet 2020 et a commencé son travail seulement depuis 4 mois pour le bien du village.



Jean-Louis VAUDESCAL



Laure GUERIN-TAQUET
1er Adjointe
Scolaire-Périscolaire



Dorian LEPLATRE
Adjoint aux travaux



Marie-Pierre BADRÉ
Adjointe CCAS et
Développement
durable



Jean-Michel CITRON
Adjoint aux
finances



Alain JACQUET
Délégué aux
Associations
Fêtes et
Cérémonies



Caroline MONVOISIN
Conseillère
Municipale



Thomas MAISONHAUTE
Conseiller Municipal



Elise LAUDE
Conseillère
Municipale



Raymond ENTZMANN
Conseiller Municipal



Pascale POUGET
Conseillère
Municipale



Xavier LESAFFRE
Conseiller Municipal



Véronique MARCHAND
Conseillère
Municipale



Olivier FAGÉS
Conseiller Municipal



Rosytta OBER
Conseillère
Municipale



Katia FIORENTINO
Conseillère
Municipale



Stéphane GAY
Conseiller Municipal



Jennifer VAN-DRIESSE
Conseillère
Municipale



Paul DAVID
Conseiller Municipal

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION COMMUNICATION

La nouvelle équipe municipale souhaite, à l'occasion de ce changement de mandature, engager des évolutions pour améliorer la communication vers les habitants.

Le besoin est important et doit répondre à différentes attentes fort légitimes : des nouvelles de fonds, de l'actualité générale et des informations réactives. Les supports doivent aussi permettre l'accès à l'information au plus grand nombre, intégrant la variété des habitudes diverses de nos concitoyens : avec ou sans internet, avec ou sans Facebook, sur téléphone portable ou sur PC....

Face à ces différents besoins, sous la houlette de Xavier Lesaffre et des membres d'une commission dédiée, nous proposons la mise en place des médias suivants pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux informations municipales :

- le présent bulletin « l'écho du village », parution trimestrielle
- Le site municipal à l'adresse : <http://www.couillypontauxdames.fr/> qui a été toiletté des informations obsolètes et qui est le lieu privilégié pour obtenir des informations fiables sur votre village.
- La page Facebook <https://www.facebook.com/Couilly.Pont.aux.Dames> page d'informations au fil de l'eau, dont on rappelle qu'il ne doit pas être une tribune militante.

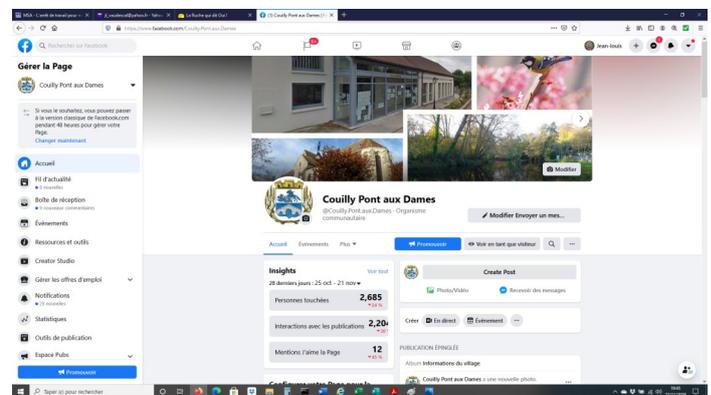
En complément de ces médias, la commune évalue la mise en place d'une application gratuite sur laquelle nous déposerons des alertes informatives sur des événements ou des informations à courte durée de temps :

la plateforme ILLIWAP .

Il vous sera possible de faire vous-même des alertes que nous prendrons en compte. Cette plateforme n'inclura pas d'échanges particuliers. Rendez-vous sur le site internet de la commune pour en savoir plus.

En complément, il vous est possible de nous écrire par mail à l'adresse mairie@couillypontauxdames.fr ou au sein de la **messagerie intégrée** dans Facebook.

En « couveuse », indiquons l'évaluation de solutions internet pour permettre de suivre les conseils municipaux en direct ou en léger différé, besoin émergeant par la crise sanitaire en cours où depuis plusieurs semaines, les conseils municipaux peuvent se tenir mais sans la présence de la population, ce que nous considérons comme anormal.



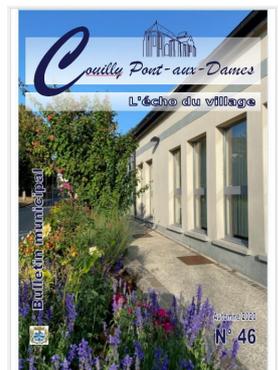
Facebook



Site internet



Application illiwap



Bulletin

Travaux de voirie et école Fabre d'Eglantine

En ce début de mandat, la commune a entamé son programme de travaux tel que prévu dans le Contrat d'Aménagement Régional (CAR). Pour rappel, il s'agit d'un programme de l'ordre de 1.500.000 €, subventionné à hauteur de 700.000€ par la Région Ile de France, le reste étant financé par la vente d'un bien communal et d'un terrain à hauteur de 370.000€ et un emprunt de 330.000€.

Au menu, la réfection complète du bas de la Rue de Moulignon, tout le linéaire de voirie depuis le carrefour à feux Boulingre - Aristide Briand jusqu'au Chemin des fossés à l'entrée de la Résidence du Corbier, sans oublier le Chemin de Quincy dans l'intervalle.

Pour chaque secteur, l'enfouissement des réseaux (électricité, télécoms, fibre), la création de trottoirs, de places de parking, d'aménagements paysagers et la réfection de la route sont prévus.

En complément, la réfection de la toiture et l'isolation de l'école Fabre d'Eglantine est engagée, cette toiture d'origine (année 1972) présentant des fuites multiples et nécessitant des améliorations pour les économies d'énergie.

Prolongeant les travaux des anciennes mandatures, nous aurons réalisé en deux mandats la réfection de tout le secteur de l'église, en respectant la charte de Site Patrimonial remarquable (ex ZPPAUP) induite par l'église Saint George et la Maison de Retraite des Artistes.

Ce sont donc des travaux de qualité, améliorant en cela l'esthétique du village : les matériaux choisis (grès rouge pour les bordures de trottoirs et béton désactivé pour les trottoirs), les candélabres en métal comme ceux des secteurs déjà rénovés, sont plus élaborés.

L'éclairage public sera équipé de LED et d'un système de régulation automatique amenant à de substantielles économies.

Les travaux se poursuivront jusqu'en février 2021, obligeant certes parfois à dérouter de nombreux automobilistes mais réalisés pour l'amélioration de notre cadre de vie et la sécurité des habitants résidant dans ces rues communales.



Rue de Moulignon AVANT



Rue Aristide Briand EN COURS



Chemin des Fossés EN COURS



Rue de Moulignon APRÉS



Rue Aristide Briand EN COURS



Chemin des Fossés EN COURS

POURQUOI NE ROUVRONS-NOUS PAS LA RUE DE MOULIGNON ?

Pour des raisons inhérentes à un retard pris dans la traversée de l'alimentation souterraine en électricité sous la RD934, il ne nous a pas été permis d'engager les tests des nouveaux réseaux enfouis dans la Rue de Moulignon.

Cette vérification est indispensable avant de condamner l'alimentation des réseaux aériens pour ne pas générer de rupture de fourniture.

Tant que nous ne sommes pas certains de ce contrôle, nous ne pouvons donc pas retirer les poteaux pour mettre les nouveaux et finir les revêtements de voirie et autres travaux.

Compte tenu du comportement « délirant » de certains automobilistes, la rue en l'état actuel serait dangereuse pour tous et engagerait directement la responsabilité du Maire si un accident survenait. De même, l'ouverture de la rue en l'état par Quincy-Voisins impliquerait le détournement par le Chemin des Caves, et amènerait donc un flux de véhicules, en général « pressés », dans les lieux d'accueil des enfants et des collégiens de l'Institution Sainte Thérèse, risque qu'il est hors de question de leur faire prendre. Le retour à la normale s'effectuera une fois les travaux de voirie effectués.



ARRIVÉE DU POLICIER MUNICIPAL

Nous souhaitons vous informer du recrutement et de l'arrivée depuis le 9 octobre de David, notre nouveau policier municipal. Ses principales missions se situent au niveau de la proximité aux habitants et à la surveillance du village dans sa globalité.

Bien évidemment, il aura aussi le mauvais rôle de rappeler la nécessité de respecter les règles de vie en commun (zone bleue, stationnement, rentrée des poubelles, entretien des trottoirs, interdiction de brûler et... constructions et actes illégaux d'urbanisme...) mais aussi d'écouter vos besoins, et entendre vos doléances, et vous apporter de l'aide si besoin, sans oublier le plaisir de discussions et d'échanges avec la population.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre commune ; réservez-lui le meilleur accueil au quotidien.



Pour rappel, le policier municipal est joignable au 06.80.47.29.19

ZOOM SUR LES TRAVAUX DE PONT-AUX-DAMES

L'engagement des travaux rue de Moulignon (voir ci-contre), constitue le premier investissement pour cette partie ancienne du village depuis au moins 50 ans (hormis le parking en bas de la Rue de Moulignon en 2007).

Pour rappel vers les nouveaux habitants, Pont-aux-Dames, connu principalement par La Maison de Retraite des Artistes, était à l'origine un hameau bien distinct de Couilly. Jusqu'au début des années 60, il y avait d'ailleurs une rupture d'urbanisation nette (procurez-vous en mairie le livre présentant l'histoire du village) qui maintenait donc cette impression de lieux distincts.

Les travaux de la Rue de Moulignon ont été justifiés en premier abord pour apporter une réponse à la sécurité des riverains ; la rue est devenue au fil des années une voie de contournement pour de nombreux automobilistes qui ne veulent pas perdre de temps dans les bouchons sur la RD934 en direction de Saint Germain-sur-Morin. Même si les nouveaux aménagements en cours de réalisation vont empêcher les vitesses excessives, nous réfléchissons d'ailleurs à modifier le plan de circulation communal pour empêcher cela : la rue de Moulignon est résidentielle, certainement pas une voie de contournement.

De même instruisons-nous la réalisation d'un système à feux au niveau de la grande jardinière sur la RD 934 pour ralentir les conducteurs pressés qui font que ce secteur est un vrai cauchemar sécuritaire pour les riverains (et notamment les enfants qui veulent traverser et se rendre à l'école). Ce be-

soin est d'ailleurs renforcé par l'arrivée de 18 familles dans l'ensemble récemment rénové en entrée du village.

Mais au-delà de ces questions inhérentes à la sécurité des habitants (qui est une priorité évidente), Pont-aux-Dames constitue un lieu stratégique pour la commune, car c'est le premier visage qu'offre la commune quand on y pénètre par l'est du village. Stratégique par exemple au moment où la rédaction de la charte du Parc Naturel Régional « Brie et deux Morin » va être engagée et dans lequel la commune a sa place. L'entrée de Pont-aux-Dames a été pointée comme devant être améliorée.

La commune va bien entendu assumer sa part, mais il faudra aussi que les propriétaires riverains engagent des travaux d'entretien de leurs biens. A l'instar du collectif de l'Abbaye que tout le monde salue comme constituant une réelle amélioration esthétique de notre entrée de village, nous allons engager des rencontres avec chaque riverain pour que parpaings, enduits dégradés, travaux inachevés et plaques de chantier en métal, claustras en clôtures ..., disparaissent du décor.

Pour en revenir aux travaux de la Rue de Moulignon, ils constituent donc le premier réel investissement de la commune pour ce secteur du village, nous le disions, certes pour leur sécurité au quotidien, mais aussi pour l'amélioration de leur cadre de vie. A nous tous, municipalité et habitants, de savoir poursuivre les actions dans cet esprit.

REVISION SIMPLIFIEE DU PLU

Le conseil municipal a demandé la mise en révision du PLU de la commune à la Communauté d'agglomération de Coulommiers Pays de Brie. En effet, il nous est apparu que des erreurs de cartes de zones réglementaires spoliaient des propriétaires. Vérifications faites, nous avons donc décidé de rectifier les erreurs, ce qui s'effectuera au travers d'une simple révision pour erreur matérielle.

RETRAIT DES BRISE-VUES, CLAUSTRAS ET AUTRES BÂCHES : pour une belle image du village



Devant le constat sans cesse plus fréquent de la pose de ces dispositifs pour chercher à se protéger des regards de leurs voisins et de l'espace public, un certain nombre d'habitants ont posé de leur propre initiative des brises-vues de différentes natures : en bois, en plastique, des bâches.

Ces dispositifs ne sont pas tolérés par le Plan Local de d'Urbanisme, des règles de protection des bâtiments historiques ou encore de ce qui relève des zones inondables.

Les règlements sont clairs ; et globalement, selon les zones concernées, les clôtures des propriétés autorisées sont :

- Les murs pleins,
- Les murets surplombés de lisses,
- Les grillages doublés impérativement de haies

arbustives.



Des premières demandes ont été adressées à quelques dizaines de propriétaires ; et si certains ont procédé au retrait des brise-vues, d'autres n'ont pas engagé de retrait, il semblerait que certains se plaisent à affirmer qu'ils ont le droit de faire ce qu'ils veulent et qu'ils ne procéderont pas au retrait des occultants. C'est d'abord une vision très personnelle de la vie en commun, car la qualité d'un village passe aussi par le respect des règles d'urbanisme par chacun; c'est ensuite se méprendre lourdement sur la détermination de la municipalité à restaurer dans certaines parties du village un aspect conforme à l'esthétisme local, où ces occultants n'ont absolument aucune place.

De même, l'argument de dire que d'autres l'ont fait pour justifier de l'avoir fait soi-même n'est pas recevable : tout le monde doit retirer les occultants.

La proposition a été faite de venir discuter avec le Maire de ces situations, qui pourra donner quelques délais à celles et ceux qui effectuent les plantations et engageront les changements conformes aux règles. Mais les autres doivent comprendre que passé le temps de la discussion, le temps des procédures sera engagé sans hésitation si rien n'est fait.

Enquête publique pour la zone agricole protégée (ZAP)

PROCEDURE DE ZONE AGRICOLE PROTEGEE (ZAP) : pour préserver nos paysages !

Sans trop nous avancer, il nous semble clair qu'une large majorité du village aime vivre à Couilly Pont-aux-Dames pour la préservation de notre cadre de vie et de nos paysages agricoles et boisés.

En cohérence avec les orientations exprimées lors des règles d'urbanisme au niveau intercommunal, la commune a engagé une procédure de protection des terres agricoles, complétant en cela le dispositif mis en place au travers de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP).

A la différence de la ZPPAUP, cette protection instaure une sanctuarisation des terres agricoles à la parcelle, ce qui exclut de fait toutes les parcelles qui sont déjà construites : seule l'activité agricole est concernée !

Cette démarche est unique dans la vallée, démontrant notre attachement, s'il le fallait, à ne pas consommer de terres agricoles pour des besoins d'urbanisation.

La ZAP a été élaborée au sein d'un comité technique et engagé une phase de concertation avec les propriétaires terriens concernés.

Une enquête publique est organisée par l'Etat via la Préfecture de Seine et Marne, du samedi 28 novembre 2020 au mardi 29 décembre inclus.

Plan de relance : la commune a fait ses propositions

DES TRAVAUX PROPOSÉS POUR SOUTENIR DES ENTREPRISES.

Au travers de la crise sanitaire, le gouvernement a mis en place un plan de relance pour soutenir les Entreprises françaises. Les services préfectoraux ont sensibilisé les collectivités locales pour proposer des projets d'investissements afin de soutenir cet effort : à la clé, la survie des entreprises et l'emploi.

Au niveau de la commune, nous avons choisi d'accélérer le rythme de réalisation des chantiers du Contrat d'Aménagement Rural, au sein duquel nous avons engagé les travaux d'enfouissement des réseaux, la réalisation de trottoirs pour permettre les liaisons douces, et la réfection de la voirie quasi inexistante ou très détériorée. C'est aussi sous un angle protection des piétons et des riverains que ces travaux ont été définis, mettant en œuvre tout ce que notre Plan Local d'Urbanisme a proposé dans sa conception. Cette accélération a permis aux Entreprises engagées d'avoir du travail dès septembre, après plusieurs mois de disette (confinement et période estivale puis second confinement).



Rue de Condé



Rue Sinoël



Rue de la Fontaine



Rue Constant Coquelin

De notre côté, les propositions faites à Mr le préfet reviennent à anticiper de la définition du prochain Contrat d'Aménagement Rural, prévu pour être engagé initialement en fin de ce mandat. Toujours dans l'optique des thématiques privilégiées pour le plan de relance : création de liaisons douces, de pistes cyclables, d'actions pour l'environnement, nous sommes à même de présenter des projets en anticipation.

Ces projets font ainsi l'objet d'une demande de soutien financier de subvention au travers de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), dans le cadre du plan de relance engagé par l'Etat français.

Les 4 projets proposés sont les suivants :

- Réalisation de pistes cyclables et de liaisons douces pédestres sur l'avenue Constant Coquelin dans le cadre d'une opération de requalification de l'espace public,
- Liaison douce et assainissement sur la route de la Fontaine dans le hameau de Huiry,
- Réalisation d'une liaison douce et d'une piste cyclable rue de Condé, avec mise en protection des piétons et des cyclistes,
- Assainissement collectif et reprise de voirie rue Sinoël.

Les dossiers comprenant les plans et les chiffrages de ces opérations sont prêts à être fournis pour être examinés par les services de l'Etat quant à leur recevabilité.

Nous vous informerons de l'évolution de ce dossier important.

APPEL A VICTIMES POUR RETRAIT DES ARGILES

Certains habitants du village ont constaté, suite aux épisodes de chaleur récurrents des derniers été, l'apparition de fissures importantes sur les murs de leurs maisons ou de leurs clôtures. De façon à porter une demande de classement en catastrophe naturelle, nous aimerions connaître d'éventuelles situations semblables. Si vous avez constaté de réelles fissures dans vos biens, merci de nous contacter en mairie pour nous adresser les éléments qui confirment de tels désordres.



COMMÉMORATION DU 27 AOUT

Le 27 août 2020, les représentants des associations d'anciens combattants, du souvenir français, M. le maire, les élus, des Colliaciennes et des Colliaciens se sont retrouvés devant le monument aux morts pour célébrer la commémoration de la libération de Couilly pont aux dames. La présence de véhicules d'époque est venue s'ajouter aux personnes présentes.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 5 septembre dernier, le forum des associations s'est tenu sur notre commune avec la présence d'une douzaine d'entre elles.

Le forum permet d'obtenir de nombreux renseignements sur les activités pratiquées, qu'elles soient culturelles ou sportives. Les membres des bureaux des associations répondent à toutes les questions que vous vous posez. Ce moment est riche et permet à chacun d'avoir un premier contact.

N'hésitez pas à venir de plus en plus nombreux à ces rencontres qui ont lieu chaque année.

Nous tenons également à remercier l'ensemble des associations qui participent activement à la vie de notre village. De plus, pour permettre à tous les adhérents une reprise des activités dès septembre, les présidents se sont engagés auprès de la mairie en signant un protocole sanitaire qui garantit la mise en application des consignes sanitaires actuellement préconisées.



LES ASSOCIATIONS ET LA COVID l'aide de la municipalité.

Suite au confinement et aux interdictions de se réunir dans les locaux, beaucoup d'associations se sont vu obligées d'annuler leurs événements et leurs activités. Pour certaines, ce sont des manques à gagner financiers certains, et il convient de vérifier qu'il n'y a pas de conséquence fatale sur la vie des associations ou de leur fonctionnement.

Aussi, le conseil municipal a-t-il prévu de doubler la réserve financière dans son budget pour les associations pour venir en aide à celles qui le nécessiteraient. Une rencontre entre les représentants d'associations et la commission en charge de la vie associative est proposée à chaque association pour objectiver la situation de chacun et d'adapter les aides si besoin.

LES JARDINS FAMILIAUX



Bienvenue à nos jardiniers....

La fin du confinement aura permis à 8 familles de notre village de prendre possession de leur parcelle de terre, préparée et aménagée par nos services, afin d'y cultiver leurs diverses plantations.

Les aménagements de chacune ont été réalisés à l'identique avec récupérateur d'eau, abris, composteur, permettant une gestion autonome des parcelles aussi bien en eau que sur la gestion des déchets.

Nous tenions à remercier l'ensemble des intervenants ayant permis à ce projet d'éclorre et de pouvoir observer les magnifiques plantations de nos jardiniers en herbe ou confirmés

La municipalité souhaite poursuivre l'aménagement de nouveaux terrains. Un second projet verra le jour dans le courant de l'année 2021. Ils seront situés rue du Petit Pont.

LE CITY-PARK



Conformément à nos engagements, un terrain multisports a vu le jour au stade cet été, pour le plus grand bonheur de nos jeunes colliacien(nes). Ce city-park a pu être réalisé grâce à un co-financement de la commune et de la Région Ile de France.

Cette structure permet de répondre aux attentes de tous, désireux de se retrouver en un lieu convivial, afin de pratiquer différents sports. Ce lieu de rencontre consacré aux défis sportifs, est à la fois ludique, esthétique et robuste.

Dans le cadre d'activités périscolaires, le City park peut être utilisé par l'école primaire et maternelle ou par le centre de loisirs.

Ce terrain multisports de proximité permet la pratique de différents sports : football, handball, basket-ball, hockey, volley-ball, badminton, mini-tennis, tennis-ballon et d'athlétisme



avec sa piste de 2 couloirs.

Nous avons souhaité créer un équipement confortable et chaleureux pour jouer en toute sécurité, tout en étant un lieu adapté et ouvert à tous. Des aménagements paysagers, réalisés par notre service technique, vont compléter ce nouveau site ainsi que des râteliers pour vélos et des poubelles pour maintenir ce lieu accueillant.

Ce dernier pourra aussi être le lieu d'animations sportives comme la création d'un tournoi multisports.

Le contexte sanitaire ne nous permet pas encore d'organiser une inauguration en grand nombre.

**Il n'y a plus qu'une seule chose à faire :
allez tous vous y amuser !**

LES ACTIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE.

Le colis des anciens

Comme chaque année, nos anciens se verront offrir un colis pour les fêtes. La distribution est un moment convivial et de partage intergénérationnel.



Nous serons heureux de vous accueillir, enfants et parents, pour la distribution,

le samedi 12 décembre 2020 à partir de 8 heures 30 en mairie.

Carte cadeau de naissance

Le CCAS de la commune offre pour chaque naissance une carte cadeau d'une valeur de 50€ valable dans une enseigne de puériculture.



Aides aux personnes rencontrant une difficulté pour un déplacement



Le CCAS peut accompagner ponctuellement sur demande une personne ayant besoin de se rendre à un rendez-vous médical ou pour un déplacement sur une structure administrative (caisse de sécurité sociale, mairie, ...).

L'accompagnant est à votre disposition les lundis et vendredis matin uniquement sur rendez-vous.



ÉPICERIE SOCIALE



Le CCAS est amené à venir en aide aux plus démunis ou aux personnes qui ponctuellement rencontrent des difficultés.

Ces besoins sont souvent, dans l'urgence, des aides alimentaires. Nous avons, depuis de nombreuses années, mis en place une «épicerie sociale» qui nous permet d'aider ces personnes.

Nous faisons donc appel à vos dons afin d'alimenter cette épicerie sociale en denrées avec une longue date de péremption, mais également des produits de première nécessité (conserves, pâtes, riz, savon, shampoing, dentifrice...).

TOUS VOS DONNS SONT TRÈS UTILES ET NOUS VOUS EN REMERCIONS

LA COLLECTE DE NOS DECHETS : LE SUJET QUI FÂCHE !

Depuis le 1er janvier 2020, et notre passage dans la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie, le service de collecte des Ordures Ménagères a subi des évolutions qui ne sont pas passées inaperçues. Vous êtes en effet nombreux à vous plaindre de la baisse de qualité du service : fréquence moindre, mode de ramassage compliqué pour les habitants, alternance des semaines de collecte et bacs jugés trop petits, difficultés à joindre COVALTRI pour faire remonter des dysfonctionnements ou simplement se renseigner.

Face à cette situation, et parce que nous sommes face à un contrat qui s'opère au niveau de l'agglomération, il est important pour la commune de faire remonter les difficultés pour tenter de faire évoluer le service et corriger les difficultés. Et même si nous pouvons vous confirmer que nous sommes en échanges réguliers avec les personnes responsables de ce service pour demander des améliorations, il est indéniable que sur le terrain, des dysfonctionnements et des loupés réguliers viennent ternir des efforts pourtant bien réels.

Si nous devons rapporter ce qui gêne, nous choisirions les points suivants (qui révèlent l'impossibilité d'évolutions globales sur la commune pour beaucoup de sujets) :

- Des bacs jaunes jugés trop petits pour beaucoup ! Le ramassage une fois tous les 15 jours qui complique l'exercice et nous le savons, qui amène certains à ne plus trier (alors que le tri est essentiel).
- Des bacs jaunes jugés trop grands pour les personnes habitant en centre village et qui n'ont pas la place matérielle de les rentrer. Nous appelons au demeurant les habitants de certaines rues du centre à rentrer leurs bacs ou à venir en mairie pour nous expliquer pourquoi ils ne le font pas !
- Des bacs verts trop petits pour les habitants vivant en maison avec des terrains à entretenir. La réponse sans appel est : allez en déchèterie ou compostez !

Nous avons demandé de disposer de bacs différents, ou encore de reprendre un rythme hebdomadaire pour la collecte, mais notre demande n'a pas été entendue. Nous avons envisagé la création de points d'apports collectifs en centre village, nous ne le ferons pas vu la tendance naturelle de certains à déposer leurs ordures dans la rue, loin de chez eux !

Les autres problèmes relèvent du système lui-même :

- La collecte automatique est inadaptée pour nombre de rues, notamment au centre pour lesquelles nous demandons le retour au « ripeur », ce qui est le cas de la Rue Charles Juvigny. Elle amène à ne plus pouvoir laisser les sacs à côté des bacs puisque le bras robotisé ne peut pas les prendre.
- Un comportement plus que « limite » des collecteurs et du sys-

tème : non coordination des actions (récupération des anciens bacs concomitante à la collecte), marquage des emplacements sur les rues pour poser nos bacs, sans se préoccuper des stationnements ni demander à la mairie de le faire (peinture toujours visible...), demande d'abattage d'arbres pour mieux collecter...

- Les appels à COVALTRI restés sans réponse sont dus à l'absence d'un centre d'appel dimensionné à la taille du territoire de la communauté d'agglomération. Des limitations de réseau téléphonique empêcheraient l'ouverture de nouvelles lignes... les nouveaux locaux à venir devraient résoudre cette difficulté.

Comme toujours, la première image est souvent impossible à dépasser, et il est indéniable que la mise en place de ce nouveau service a souffert d'un cumul de difficultés : impréparation au nouveau territoire et des spécificités de certains secteurs, covid, élections, ...

Au niveau des communes, une rencontre avec tous les acteurs s'est tenue en juin dernier avec les acteurs de la collecte (Covalltri, coved, les élus des communes de l'ex pays créçois...). Des demandes ont été faites : aucun retour n'a été effectué et aucune évolution dans le sens de nos demandes n'a été faite. C'est regrettable !

A titre personnel, j'ai demandé à obtenir le cout d'achat d'un camion puisqu'il paraît que cela a fait économiser de lourdes charges de personnel ; je n'ai là non plus rien obtenu à ce jour pour mesurer les économies faites : un audit financier indépendant sera commandité comme la loi nous y autorise.

Même si de réelles améliorations ont été faites, et s'il fallait à certains égards sans doute améliorer nos comportements, avouons quand même que le sens du service au citoyen a été sérieusement écorné dans cette histoire, pour des raisons financières nous dit-on !

Je constate juste une dégradation de la qualité du service, justifiée par des arguments financiers que je réfute ! En tout cas, si les économies étaient faites, nos taxes d'ordres ménagères auraient au pire stagné : elles vont augmenter comme toujours mais il paraît que ce n'est que le début !

SORTIE DE VOS BACS LA VEILLE POUR:



VEGETAUX:

Lundi (Jusqu'à fin novembre)



DECHETS RECYCLABLES

Mercredi (semaines impaires)



ORDURES MÉNAGÈRES

Vendredi

RAPPEL SORTIE DE VOS BACS A DECHETS

Nous constatons encore que certains habitants sortent leurs poubelles plusieurs jours avant le jour de ramassage. De même, certains laissent leurs poubelles à demeure sur le trottoir, ce qui n'est pas acceptable. Nous souhaitons donc vous sensibiliser sur le respect de ces règles élémentaires de vie en collectivité pour ne plus faire ainsi.



LE RESPECT DE CHACUN

afin de respecter la tranquillité de chacun, nous vous rappelons une nouvelle fois les horaires autorisés pour le bruit et l'utilisation des engins à moteur pour l'entretien de vos espaces verts



Jours de la semaine : de 08h00 à 20h00
Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
Le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00

MESSAGE AUX HABITANTS ET AUX FUTURS HABITANTS

Venez en mairie vérifier les règles d'urbanisme « avant » !

Nous constatons une augmentation des infractions aux règles d'urbanisme. A part certains dossiers où les infractions sont effectuées sciemment, nous comprenons que très souvent, les personnes ne connaissent pas les règles en vigueur ; c'est particulièrement le cas pour celles et ceux qui achètent un bien pour venir vivre dans le village, et à qui la nature des contraintes d'urbanisme n'ont pas été spécifiées de façon explicite !

Posez vos questions soit par messagerie, soit en demandant un rdv avec le maire, une réponse vous sera donnée

RENCENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes, filles et garçons, dès 16 ans révolus doivent se faire recenser.



Vous devez, dans les trois mois qui suivent votre date anniversaire, vous rendre à la mairie pour le faire.

Vous devrez présenter :

- Votre Carte Nationale d'Identité.
- Un justificatif de domicile.
- Le livret de famille.

Votre enregistrement vous permettra de recevoir votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

POSTE ET AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture:



LA POSTE

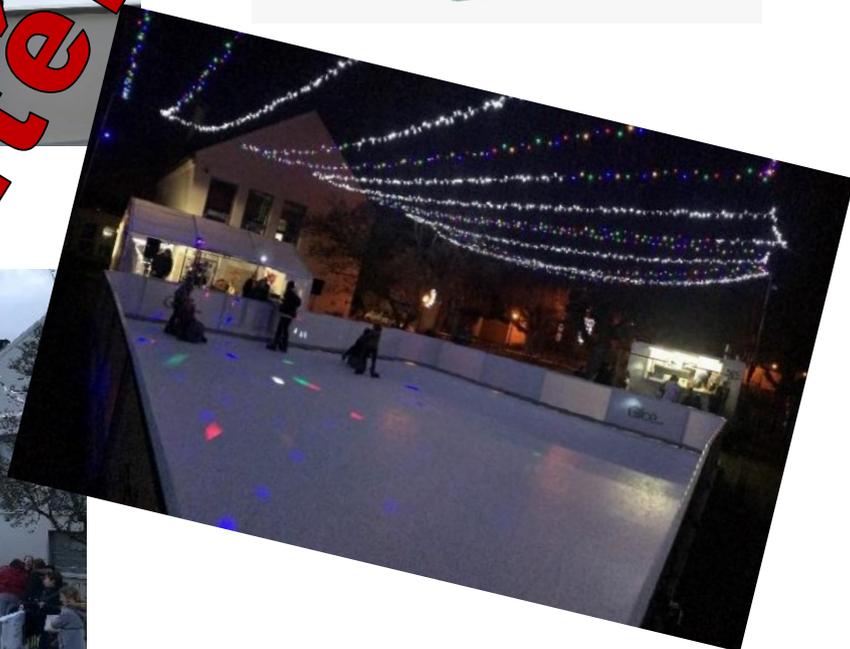
9h-12h



AGENCE POSTALE COMMUNALE

14h30 - 17h

PATINOIRE



~~Du 19 Décembre au 03 janvier~~

LA PATINOIRE REVIENT POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DE TOUS...

Le franc succès rencontré avec l'installation de la patinoire sur le parking de la mairie lors des fêtes de Noël 2019 et la joie que nous avons pu lire sur le visage des petits et des grands, nous a donné l'envie de renouveler cette installation temporaire, avec une patinoire encore plus grande.

Vous pourrez partager à nouveau de belles glissades en famille durant les fêtes de fin d'année.

Nous vous attendons encore plus nombreux que l'an passé autour de quelques sucreries et boissons chaudes.

AGENDA

DÉCEMBRE

Samedi 05/12: Commémoration Guerre d'Algérie (Monument aux Morts) 11h45

Vendredi 04-Samedi 05-Dimanche 06/12: Téléthon

Samedi 12/12: Décoration sapin de Noël 15h à 18h

Samedi 12/12: Distribution colis des Anciens 9h à 12h

~~19/12 au 03/01: Patinoire (parking Mairie)~~
(Reportée ultérieurement)



Comme chaque année, la boîte aux lettres de notre Père Noël est installée dans le hall de la mairie

Du Mercredi 1^{er} décembre au Vendredi 18 décembre 2020

N'hésitez pas à venir très nombreux y déposer vos lettres.....

LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT-GEORGES DE COULLY-PONT-AUX-DAMES
69 rue Charles Juvigny - 77860 COULLY-PONT-AUX-DAMES

ÉGLISE SAINT-GEORGES DE COULLY-PONT-AUX-DAMES

Venez découvrir
La Crèche du monde



PERMANENCES de 14h 30 à 17h

Samedi 28 novembre 2020	Samedi 12 décembre 2020
Dimanche 29 novembre 2020	Dimanche 13 décembre 2020
Samedi 5 décembre 2020	Samedi 19 décembre 2020
Dimanche 6 décembre 2020	Dimanche 20 décembre 2020

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE



L'équipe de rédaction : Jean-Louis VAUDESCAL, Xavier LESAFFRE, Pascale POUGET, Véronique MARCHAND, Alain JACQUET, Muriel DE CEUNINCK

Crédits Photos : Dorian LEPLATRE, Alain JACQUET, Xavier LESAFFRE

Directeur de publication : Jean-Louis VAUDESCAL